

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 28 Thermidor.

(Ere Vulgaire)

Lundi 15 Août 1796.

Le prix de l'abonnement est pour Paris, les départemens et l'étranger, de 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an. Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

Inquiétudes de la diète de Ratisbonne sur les succès des Français. — Plaintes amères, faites par les émigrés français, sur la conduite foible et vacillante des puissances coalisées contre la France. — Détails sur les mouvemens des armées françaises et autrichiennes entre le Mein et le Danube. — Bruit d'une nouvelle suspension d'armes entre la France et l'Autriche. — Détails officiels sur la victoire remportée par l'armée d'Italie. — Rapport sur les rentes et pensions.

A L L E M A G N E.

De Ratisbonne, le 18 juillet.

Les nouveaux progrès des républicains français commencent à donner ici des alarmes qui deviennent chaque jour plus vives.

On dit que plusieurs ministres se disposent à quitter incessamment cette résidence. Si cela s'effectue, & que les Français, par de nouveaux progrès, alarment la diète, nous la verrons se séparer. Alors les états mécontents, fatigués ou épuisés par la guerre, ne trouvant plus de point de réunion pour faire entendre leurs vœux, ne manqueront pas de s'adresser au roi de Prusse pour obtenir sa médiation & des pacifications particulières. On voit par-là combien cette malheureuse guerre aura été funeste à la maison d'Autriche. Elle aura perdu la fleur de ses armées; elle sera épuisée inutilement pour recouvrer ses possessions perdues; & le roi de Prusse aura acquis dans l'Empire une influence qu'il ne peut conserver qu'au détriment de la maison d'Autriche.

A N G L E T E R R E

Extrait d'une lettre écrite de Londres, le 6 août.

Les émigrés français se plaignent amèrement de la conduite foible & vacillante que les puissances coalisées ont tenue dans cette longue & mémorable guerre de la royauté contre la démocratie. On a attribué à leurs divisions l'impuissance de leurs efforts; mais ces divisions étoient aidées à prévoir & difficiles à éviter. Faut-il s'étonner que des rois, entraînés dans cette guerre d'une espèce si nouvelle, par des opinions hypothétiques plutôt que par des intérêts réels, par leurs craintes plutôt que par leurs dangers, dirigés d'ailleurs chacun de son côté par des considérations & des vues politiques souvent opposées à celles

de leurs confédérés? Faut-il s'étonner, dis-je, qu'ils aient été si peu d'accord dans leurs plans & leurs mesures, lorsqu'on voit ces mêmes émigrés, que des intérêts, des sacrifices & des malheurs communs devoient unir si fortement à un but commun, se diviser, se contrarier, se quereller même dans les efforts qu'ils font & dans les observations qu'ils publient pour le soutien de leur triste cause.

C'est le scandale que donnent ici dans ce moment deux Français très-connus, qui, joignant à leur commune destinée un attachement personnel au comte d'Artois, auroient un raison de plus pour ne pas donner au monde le spectacle de leurs divisions. L'un est le très-célèbre Calonne; l'autre est M. de Monthion, ci-devant intendant de province, & conseiller d'état sous Louis XVI.

On se rappelle que M. de Calonne, dans son *Tableau de l'Europe*, avoit établi, comme une vérité incontestable, que la nation française a été quatorze siècles sans constitution. Cette assertion a été fortement combattue par plusieurs de ses compatriotes. M. de Monthion l'a attaquée particulièrement avec beaucoup d'aigreur, dans un *Rapport adressé à Louis XVIII*, qui vient d'être imprimé ici. Mais il n'a pas été attaqué moins vivement lui-même pour avoir soutenu que la constitution française qui, dans son opinion, a existé quatorze siècles, avoit été constamment violée par les monarques des Français.

Si l'idée de M. de Calonne a paru paradoxale à beaucoup de monde, celle de M. de Monthion a été considérée comme aussi déplacée qu'indiscrete à un plus grand nombre encore. Les assertions de ces deux adversaires concourent en effet à prouver la nécessité d'une révolution en France; ce qui justifie à beaucoup d'égards, sinon les excès, au moins les principes de celle qui s'est opérée en 1789. Car il faut bien avouer que si cet ancien empire étoit privé

de constitution, il ne pouvoit obtenir ce bienfait que par une révolution; ou si, dans son origine, il avoit une vraie constitution, les princes qui l'ont constamment violée depuis qu'elle existe ne pouvoient être mis hors d'état de la violer à l'avenir que par le même moyen. Ainsi, par une parité de raisonnemens, les vœux du peuple français, exprimés dans les cahiers donnés à leurs représentans aux états généraux, étoient tous d'une nature révolutionnaire.

Sous ce point de vue l'ex-ministre des finances a trouvé un grand nombre de partisans, tandis que le ci-devant conseiller d'état doit s'attendre à rencontrer des adversaires dans tous ceux qui aiment mieux croire que la France n'a jamais eu de constitution, que de voir leurs anciens rois représentés comme d'éternels violeurs de la constitution existante.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 24 thermidor.

L'armée autrichienne n'a point encore repassé le Danube comme on l'avoit dit; mais elle occupe au contraire une position au-dessus de Bamberg, où elle croit pouvoir se maintenir, ayant reçu tous les renforts qu'elle attendoit de la Pologne & de la Galicie. Depuis le premier jusqu'au 3 de mois, il y a eu encore différens combats aussi sanglans qu'opiniâtres entre les autrichiens & les français; si l'on veut même s'en rapporter à plusieurs lettres de Wurtzbourg & de Francfort, dans un de ces combats le général Jourdan a failli être fait prisonnier avec une partie de son état-major. Du reste, les autrichiens en combattant avec tant d'acharnement, ne peuvent plus espérer de tourner la chance de la guerre en leur faveur; c'est plutôt par point d'honneur qu'ils font d'aussi pénibles efforts pour conserver un reste de réputation militaire dont ils ont toujours été ambitieux.

D'après tous les rapports qui nous parviennent ici de différentes parties de l'Allemagne, il est question d'une nouvelle suspension d'armes entre les armées de la république & celles de l'Autriche, qui sera sans doute, l'avant-coureur d'une paix générale. On va même jusqu'à assurer que l'archiduc Charles en a fait la proposition au général Jourdan, & que ce dernier a demandé le tems de recevoir des instructions du directoire exécutif sur cet objet: quoi qu'il en soit, c'est un événement auquel on doit s'attendre d'un moment à l'autre.

Le 5 août au soir, les troupes françaises qui investissent la forteresse d'Erenbreitstein ont fait élever un ballon pour reconnaître l'intérieur de la place. L'officier du génie qui étoit dans le ballon ayant fait planer à une hauteur médiocre, les Autrichiens dirigèrent plusieurs bombes sur lui, dont une vint crever près du voyageur aérien; alors l'officier fit signe de le retirer. Bientôt le ballon s'éleva de nouveau, mais à une hauteur assez considérable pour se mettre à l'abri de toute atteinte.

On vient d'établir près de Francfort un camp assez considérable, composé des troupes les plus fatiguées & qui ont le plus souffert depuis que le général Jourdan a pénétré dans l'intérieur de l'Allemagne. Ces troupes pourront servir au besoin pour le siège de Mayence ou celui de Manheim, suivant que les généraux français le trouveront le plus utile.

Avant-hier après-midi, les six émigrés français, condamnés à la peine de mort par une commission militaire, ont été guillotisés; ils sont morts avec une fermeté digne

d'une meilleure cause; ils avoient servi dans la légion de Choiseul, & ils cherchoient à rentrer dans leur patrie lorsqu'ils furent arrêtés.

Hier, jour anniversaire de la journée mémorable du 10 août, elle a été célébrée en cette ville. L'après-midi il y eut des jeux de balle & des courses à pied, dont les prix consistoient en chapeaux ornés de cocardes nationales & en boucles d'argent. Tout cela a été exécuté de la manière la plus misérable. C'est en vain que l'on cherche à faire des institutions dans le goût antique: il faut en convenir franchement; nous ne sommes en vérité rien moins que des Spartiates ou des Romains.

Il est fortement question de la suppression de la fameuse université de Louvain, ainsi que des nombreux collèges établis depuis un tems immémorial dans cette ville, pour l'éducation de la jeunesse. Les biens immeubles de l'université seroient alors acquis au profit de la république & on la remplaceroit par une école centrale. En attendant ce moment, il n'est sorte de vexations que l'on ne fasse éprouver aux professeurs des collèges, & il en résulte des effets bien cruels pour les bonnes mœurs. Le commissaire du pouvoir exécutif près de la municipalité de Louvain a fait défendre à tous les régens en termes très-durs, de forcer leurs élèves à faire aucun devoir de religion, sous prétexte que cela est contraire à la liberté des cultes, & on les menace de les traduire devant le tribunal criminel. Le même commissaire leur a ordonné de laisser les portes des collèges ouvertes le jour & la nuit, toutes les fois qu'il y a des fêtes républicaines. Enfin, on cherche, par tous les moyens possibles, à nous ramener aux tems de la barbarie, de l'ignorance & sur-tout des mauvaises mœurs. Nous devons le dire avec douleur, mais il est essentiel que le gouvernement soit instruit: plusieurs de ses agens dans les départemens réunis sont des hommes accablés de la haine & du mépris public; & ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils le méritent.

F R A N C E.

De Paris, le 27 thermidor.

Le gouvernement vient de publier la relation des brillans succès que nous venons d'obtenir en Italie. Une lettre de Buonaparte, datée du quartier-général à Castiglione le 9 thermidor, en fait connoître les différens détails. Cette lettre écrite presque au sortir de l'action, après cinq jours entiers de combats, porte cependant un grand caractère de netteté & de perfection. Mais les détails sont d'une longueur qui excède de beaucoup les bornes de cette feuille. Cette relation n'est pas la seule; elle est accompagnée d'une lettre du général Bertier & de deux lettres des commissaires du directoire exécutif, mais qui font connoître peu de circonstances nouvelles. Nous nous voyons donc forcés de faire connoître par extrait la relation du général en chef.

Il rend compte d'abord des mouvemens que l'armée autrichienne a opérés, forte d'un renfort de 20 mille hommes que l'armée autrichienne du Rhin avoit envoyés à l'armée d'Italie & d'un nombre assez considérable de bataillons venus de l'intérieur de l'Autriche. Cette armée étoit commandée par le général Wurmsler. L'opinion générale étoit répandue que bientôt les Autrichiens seroient dans Milan.

Le général rapporte les différentes attaques par lesquelles l'armée autrichienne s'est emparée du poste important de la Corona & de Sala. Ces attaques nous ont été

funestes; nous y avons perdu trois généraux & plusieurs compagnies.

Ici le général expose quel fut son plan pour résister à cette brusque invasion. Écoutez-le parler: il est difficile de rendre un plan vaste avec plus de clarté.

« La division du général Soret, qui auroit dû couvrir Brescia, fit sa retraite sur Desenzano. Dans cette circonstance difficile, percé par une armée nombreuse que ces avantages devoient nécessairement enhardir, je sentis qu'il falloit adopter un plan vaste. L'ennemi, en descendant du Tyrol par Brescia & l'Adige, me mettoit au milieu. Si l'armée républicaine étoit trop faible pour faire face aux deux divisions de l'ennemi, elle pouvoit battre chacune d'elles séparément, & par ma position, je me trouvois entr'elles. Il m'étoit donc possible, en rétrogradant rapidement, d'envelopper la division ennemie descendue à Brescia, la prendre prisonnière, ou la battre complètement, & de-là revenir sur le Mincio, attaquer Wurmser, & l'obliger à repasser dans le Tyrol; mais, pour exécuter ce projet, il falloit, dans vingt-quatre heures, lever le siège de Mantoue, qui étoit sur le point d'être pris; car il n'y avoit pas moyen de retarder six heures. Il falloit, pour l'exécution de ce projet, repasser, sur-le-champ le Mincio, & ne pas donner le tems aux deux divisions ennemies de m'envelopper. La fortune a souri à ce projet, & le combat de Desenzano, les deux combats de Solo, la bataille de Lonado, celle de Castiglione en sont les résultats ».

Toutes ces affaires nous réussirent complètement; Salo fut repris d'abord par la division du général Soret, qui se trouva forcée de l'abandonner ensuite, enfin repris une seconde fois, après que l'ennemi eut été vaincu à Lonado. Il faut ici faire connoître un événement bien extraordinaire. Le général arrivant peu de tems après la victoire dans Lonado, fut surpris d'y trouver un parlementaire autrichien qui venoit sommer le commandant de la place de se rendre, attendu, disoit-il, qu'elle étoit cernée de tous côtés. Le général jugea que ce ne pouvoit être que les débris de la division coupée qui, après avoir erré & s'être réunis, cherchoient à se faire passage. Il ajouta:

« La circonstance étoit assez embarrassante; je n'avois à Lonado qu'à peu près 1200 hommes; j'y fis venir le parlementaire; je lui fis débander les yeux; je lui dis que si son général avoit la présomption de prendre le général en chef de l'armée d'Italie, il n'avoit qu'à avancer; qu'il devoit savoir que j'étois à Lonado, puisque tout le monde savoit que l'armée républicaine y étoit, que tous les officiers-généraux & officiers supérieurs de la division seroient responsables de l'insulte personnelle qu'il m'avoit faite; je lui déclarai que si, sous huit minutes, sa division n'avoit posé les armes, je ne ferois grâce à aucun. Le parlementaire parut fort étonné de me trouver là, & un instant après, toute cette colonne posa les armes. Elle étoit forte de quatre mille hommes, deux pièces de canon, & cinquante hommes de cavalerie; elle venoit de Gavardo, & cherchoit une issue pour se sauver, n'ayant pu se faire jour par Salo, elle cherchoit à se le faire par Lonado ».

Enfin, il read compte de la bataille décisive qui acheva de détruire l'armée de Wurmser à Castiglione, dans laquelle, en faisant un mouvement rétrograde, il attira l'ennemi sur notre armée, tandis qu'une division féroce sur ses derrières pour le couper. Cette manœuvre réussit complètement; la défité de l'ennemi fut entière & sa perte

immense. Voici le résumé qu'il offre de ses différentes victoires.

« Voilà donc, en cinq jours, une autre campagne finie, Wurmser a perdu, dans les cinq jours, soixante & dix pièces de canon de campagne, tous ses caissons d'infanterie, douze à quinze mille prisonniers, six mille hommes tués ou blessés, & presque tous, des troupes venant du Rhin. Indépendamment de cela, une grande partie est encore éparpillée, & nous les ramassons en poursuivant l'ennemi. Tous les soldats, officiers & généraux ont déployé, dans cette circonstance difficile, un grand caractère de bravoure ».

Encore quelques momens, & nous ne marcherons plus qu'au travers de toutes les haines, de toutes les défiances. Tous les partis dont la réunion s'étoit opérée, & qui aimoient à confondre leurs intérêts en effaçant leurs souvenirs, se seront séparés de nouveau. Le parti des assassins restera seul uni & indissoluble: le parti formé par le crime est-il donc le seul qui ne se rompe jamais? Le parti formé par des hommes qui aiment l'humanité & les loix, dépend-il de tous les mouvemens inquiets, de tous les écarts de vanité, de toutes les sottises opiniâtres qui peuvent se manifester parmi eux?

L'inconcevable indifférence du corps législatif, qui a laissé agiter devant les tribunaux l'affaire du 13 vendémiaire, devoit faire naître de tristes débats qui, déjà nous alarmant, & bientôt peut-être nous diviseront. C'étoit à lui, gardien de la constitution, à annuler des jugemens qu'elle réprouve. Il s'est tu, & les tribunaux ont retenti de nos douloureux souvenirs. On se demandoit avec inquiétude: est-ce donc qu'on veut encore faire couler du sang pour une affaire qui, déjà n'en a que trop fait verser? Dix mois après la victoire, voudroit-on en faire un sanginaire abus qui, le lendemain même, révoltoit toutes les ames? La passion se réveille à cette pensée. Quelques contumaces se sont présentés en jugement; ils usent du plus légitime de tous les droits: ils étoient fatigués à justice, de voir dépendre leur sort d'une clémence incertaine; eux, qui pouvoient appeler sur leur conduite les regards d'une justice sévère. On s'est trompé en attribuant à l'auteur d'un journal estimable (*l'Éclair*) l'intention de verser du haine sur cette démarche franche & loyale. Si l'on peut adresser quelques reproches, ce n'est qu'à ceux qui n'ont pas prévenu cette dangereuse contestation, qu'il étoit de leur devoir d'étouffer.

Mais déjà quelques mots échappés à des ames exaspérées, ou à des esprits qui aiment à répandre autour d'eux l'inquiétude dont ils sont dévorés, ont retenti dans des discours ou des écrits. La discorde, la malveillance, qui nous épunt, ont recueilli ces paroles; la sagesse les a combattus, & voilà que leurs auteurs les répètent, les étendant sur les envenimés eux-mêmes.

Hommes emportés! quel est votre but? Effrayer le gouvernement? Eh bien! si vous le supposez assez lâche, assez inepte pour s'épouvanter de vos discours, que gagnerez-vous en le reportant une seconde fois dans les bras de ces auxiliaires exécrables, dont la convention eut le tort de s'entourer aux derniers jours de son existence? Elle se perdit; oui, sans doute, il s'avilira sans utilité; mais ne voyez-vous pas se rouvrir devant nous tout le cahos révolutionnaire? On ne s'arrête pas aisément lorsque d'un côté on appelle les anciens auteurs de nos maux; lorsque de l'autre on est réduit à les combattre.

Mais, je vous entends, ce sont ces mêmes hommes que vous voulez attaquer aujourd'hui, afin de prévenir la possibilité de leur retour. Et c'est pour cela, grand dieu ! que vous nous replacez dans cet état de guerre, qui seul peut leur offrir une chance pour diviser & pour régner ! Ne voyez-vous pas avec quelle joie ils accueillent vos déclamations vindicatives ; comme ils triomphent de vos fureurs ; comme ils se jouent de votre irritabilité ; comme ils l'attendent à dessein ; comme ils attendent le moment où nous nous rendrons solidaires de tous vos excès.

Mais déjà vous les imitez & vous empruntez leur langage. Comme eux, vous accusez de perfidie tout ce qui n'excite pas vos emportemens ; comme eux la modération vous fait horreur. Savez-vous ce que c'est que la modération ? Savez-vous qu'elle est la caractere de la véritable force d'ame, qu'elle ne craint pas de se placer tantôt entre toutes les calomnies, tantôt entre tous les poignards ? Quiconque se dévoue à la cause de l'humanité, doit avoir préparé son cœur, doit avoir mûri sa raison. Il faut qu'il connoisse à la fois & l'empire de la vérité & l'empire du mensonge.

Vous nous accusez d'une morale machiavélique ; à qui faites-vous ce reproche ? A ceux qui n'ont pas fait de serment illusoire ; à ceux qui n'attendent rien que de la constitution, qu'ils ont appelée de tous leurs vœux & servie souvent par d'utiles conseils, qu'ils maintiendront de tout leur pouvoir. S'il est une restriction quelconque dans cet attachement à la constitution, accusez-les de machiavélisme. Mais parlez vous-mêmes ; la desirez-vous aussi sincèrement cette constitution ?

Je croyois que le tems étoit arrivé, où le gouvernement & tous les bons citoyens pouvoient dédaigner les déclamations insensées de quelques hommes, qui se mêlent à un parti qui ne les appelle pas. Si pourtant telle est notre foiblesse, qu'il faille encore redouter l'effet de ces discours, notre devoir est de les combattre & de nous séparer d'hommes qui ont d'autres principes & d'autres vues peut être que les nôtres.

LACRETELLE, le jeune.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de BOISSY-D'ANGLAS.

Séance du 27 thermidor.

Delleville présente, comme un moyen de relever le crédit des mandats, deux articles additionnels à la loi du 28 ventôse, & tendant à ce que les administrations soient tenues de prononcer sur les déchéances trois jours après le désistement des soumissionnaires, & à ce que les biens nouvellement soumissionnés, d'après ces déchéances, soient vendus à la chaleur des enchères.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission des finances ; arrête ensuite, qu'il sera fait un message au directoire, pour qu'il fasse connoître le nombre des maisons de détention & des prévenus qu'elles renferment, ainsi que ses vues sur les changemens à faire dans les prisons pour améliorer le sort des prisonniers.

Camus, au nom de la commission des dépenses, fait un rapport sur les rentes & pensions : il est tenu, dit-il, de mettre un terme aux trop longues souffrances des pensionnaires & rentiers. L'ancien régime, dans des circonstances pénibles comme celles où nous nous trouvons, eût fait banqueroute ou suspendu les paiemens. Le conseil ne répugneroit à ces deux moyens ; pourtant, comme les rentes & pensions s'élevaient à 300 millions, & qu'il seroit impossible de payer cette somme, le rapporteur propose que tout paiement au-dessus de 10 mille livres soit ajourné jusqu'à la paix. Jusqu'à cette somme, les rentes & pensions seroient payées ; savoir, celles de 600 liv. & au-dessous moitié en numéraire, & les autres d'abord 300 liv. & un cinquième du surplus, & cela à compter du 1^{er} vendémiaire, & pour le semestre échu à cette époque.

Ce projet sera discuté demain. On a adopté ensuite un grand nombre d'articles du projet de résolution sur les canaux de navigation.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUSSAULX.

Séance du 27 thermidor.

Sur le rapport de Boucher-Saint-Sauveur, au nom d'une commission, le conseil approuve une résolution qui annule comme illégale l'élection du président de l'administration municipale du canton d'Alan, département de la Meurthe.

Le conseil approuve la résolution prise hier par le conseil des cinq-cents, & qui porte que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie.

Goupil a attaqué cette partie du préambule de la résolution qui dit qu'il est beau d'avoir usé par la victoire les formules de l'expression de la reconnaissance nationale. Il n'a vu dans ces mots qu'une pointe très-déplacée & incompatible avec la dignité du corps législatif.

Lanjuinais a demandé que l'urgence fût fondée sur les autres motifs du considérant, en supprimant celui qui avoit été attaqué. Cette proposition est adoptée.

Le conseil reçoit un message du directoire exécutif. Il est le même que celui envoyé hier au sortir des Cinq-cents sur les nouvelles victoires de l'armée d'Italie.

Le conseil approuve une résolution qui accorde une pension au fils du représentant Bernard, mort victime de la tyrannie triumvirale.

Instructions sur le traitement des asphixiés par le méphitisme, des noyés, des personnes mordues par des animaux enragés, des enfans qui paroissent morts en naissant, des personnes empoisonnées, de celles qui ont été réduites à l'état d'asphixie par le froid ; avec des observations sur les causes de ces accidens & sur les signes de la mort réelle. Par Antoine Portal, professeur d'anatomie au musée d'histoire naturelle ; broché. Prix, 1 liv. & 1 livre 3 sols pour les départemens. A Paris, chez Boucher ; libraire, cloître Benoit, n^o. 348.